Actualités
Cette actualité a plus de 6 mois !

Et si vous deveniez membre du conseil d''administration du GRAINE ARA ?

- EEDD : enjeux, pédagogies et méthodes

- GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes
- info@graine-ara.org
  09 72 30 04 90

- En savoir plus sur le CA

Article déposé par adele.petit@gr... le jeu 13/11/2025 - 12:30

Vous ou votre structure agissez pour l'éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes ? Vous souhaitez vous investir au sein du réseau régional ? Vous êtes bienvenu·e au sein du conseil d'administration du GRAINE !

En rejoignant le conseil d'administration, vous :

- prenez part aux décisions stratégiques et construisez le projet du GRAINE,
- représentez les acteurs et actrices de l'EEDD au sein de cette instance décisionnelle,
- mettez en œuvre les décisions de l'assemblée générale et organisez la vie de l'association,
- échangez et collaborez avec l'équipe salariée,
- contribuez ainsi au développement de l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes.

A savoir avant de postuler :

- Pour se présenter, les candidat.e.s doivent être adhérent.e.s du GRAINE, à titre individuel ou structurel.
- Les administrateur.trice.s sont élu·es pour un mandat de 2 ans et sont rééligibles.
- Le conseil d'administration et l'équipe se réunissent tous les mois pour 1h30 en visio.
- Des réunions physiques du conseil d'administration ont lieu à Lyon 3 à 4 fois par an.
- Les administrateur·ices et l'équipe échangent régulièrement par mail et via un espace en ligne de collaboration et de partage de fichiers.

L'équipe du GRAINE est disponible si vous avez des questions ou demandes complémentaires concernant les élections et le fonctionnement du conseil d'administration : marion.niclot@graine-

ara.org ou 09 72 30 04 90.